

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 23

Artikel: Le feuilleton : mémoires du petit Louis : [suite]
Autor: Sabon, J.-L. / Sabon, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'avenue d'Ouchy, en compagnie de Rosine qui s'était faite toute jolie. En cours de route, il essaya de lui tenir la main, selon l'habitude des jeunes amoureux de son canton, mais l'élu de son cœur n'en voulut rien savoir, bien entendu. Elle avait déjà le sens du ridicule. Arrivés sur le beau quai si apprécié des Lausannois, face aux montagnes encore couvertes de neige, le jeune couple prit place sur un banc. Il était exactement trois heures.

— Hein, Hansjoggi ! C'est beau, notre pays !

— Vouï ! fut la réponse laconique.

En présence de ce mutisme, Rosine se dit : « On va le laisser venir. Il finira peut-être par se dégeler. »

3 h. 1/4. — C'est ça, le lac ?

— Bien sûr. Que veux-tu que ce soit ?

3 h. 1/2. — Hansjoggi sort son couteau de poche, ainsi qu'un gros morceau de fromage enveloppé d'un papier.

— Je crois c'est l'heure de faire les quatre heures, dit-il, la bouche pleine.

Rosine, révoltée de voir son compagnon dévorer ainsi son fromage, lui fait :

— Tu aurais au moins pu prendre un bout de pain, il me semble.

— Oh ! ça fait rien. Ça t'escrute quand même, fut la réponse.

Puis, nouveau silence et mastication soutenue.

3 h. 3/4. — Matemaselle ! Vous aimez la fromache ?

Rosine, estomaquée en entendant cette question saugrenue, répondit :

— Mon père en vend, mais moi, je ne l'aime pas. Du reste, on ne dit pas : la fromache, mais : le fromage.

Là-dessus, profonde méditation dans le cerveau de Hansjoggi.

4 h. — Matemaselle Rosine. Si vous voulez être mon « Schatzeli » pour toujours, je crois je n'aimerais plus la... le fromage, pour vous faire plaisir.

Cette fois, c'en était trop pour la jeune Vaudoise. Elle se leva, rouge d'indignation et lui répliqua :

— Je ne veux pas de toi, ni avec, ni sans fromage, Hansjoggi. Tu es décidément trop bête !

Puis, elle s'en fut d'un pas accéléré, regrettant son après-midi ainsi gâché par cet amoureux par trop prosaïque.

Ce dernier, vaguement déçu, rentra à son tour et, le soir venu, dans sa chambrette, écrivit à son cousin d'Argovie :

« Les filles du Welschland, elles sont pas très chentilles. A cause j'ai fait des quatre heures le dimanche comme les autres chours, mon bremier Schatzeli m'a fait les yeux gros comme ça et m'a laissé tout seul sur un banc à l'Ouchy. Je crois j'apprendrai le français pas si vite que toi.

Salut,

Hansjoggi.

Et voilà comment, pour une question de fromage, un croisement de race qui aurait pu avoir des suites très heureuses, ne s'est pas réalisé.

Frédy.



MEMOIRES DU PETIT LOUIS.

Les hommes, en Allemagne, ne sont jamais jaloux de leurs femmes, cela est trop prosaïque pour eux; pourvu qu'ils aient une pipe, de la choucroute et du schnaps, de la bière ou leur dampnondaln, ils sont heureux et satisfaits. La femme, pour eux, n'est que la mère chérie de leurs enfants ; ils sont si religieux et si humains que, lorsque les chemises de nos soldats étaient mouillées, ils ôtaient la leur pour la donner. Bon peuple ! qui rend le bien pour le mal.

Le 20 novembre 1805, nous fûmes détachés de la grande armée, sous le maréchal Ney, pour al-

ler occuper le Tyrol, très joli pays. Notre corps, le 69e, s'acquitta au mieux de sa tâche, grâce au talent et au grand sens du maréchal. C'était la division Loison qui ouvrit la marche, commencée par Leutzenberg. Les forts de Scharnitz et de Neustack, qui commandaient la route que nous suivions, ne nous arrêteront pas longtemps ; le général savait qu'il y avait un chemin dans la montagne, et qu'en le prenant on dépassait les positions défendues d'une distance de cent pas ; en conséquence il força le maire de l'endroit à lui donner un guide, en le menaçant de le faire fusiller à minuit s'il ne lui indiquait pas un ; il était alors 11 heures et demie ; à l'heure dite, nous avions au moins six conducteurs qui nous menèrent par la route cachée, et nous nous emparâmes presque sans combat de la clef de notre route ; il n'y eut de tués à cette occasion qu'un officier qui fut frappé par un boulet, et une huitaine de soldats. Un sergent-major fut fait mettre bas les armes à une compagnie entière en faisant le ventiloque, et la fit prisonnière à son poste.

Le maréchal Ney connaissait fort bien le Tyrol et ses habitants, leur caractère franc ; il avait déjà fait la guerre dans ce pays, ce qui lui servit en cette occasion. Notre avant-garde, forte de 4000 hommes, ayant été lancée un peu en avant, entre Boltzen et Innspruck, près de la rivière de l'Inn, courrait le risque d'être coupée ; elle s'arrêta donc pour nous attendre. La position était inquiétante et dangereuse ; une masse de paysans armés de leurs carabines dont ils tirent fort bien, occupaient les hauteurs de tous côtés, et pouvaient de là, sans que nous puissions nous défendre, nous tirer au gîte comme lièvre, chaque Tyrolien ayant un Français au but de sa carabine. Leur position était admirable, et ils avaient su la choisir avec un tact remarquable ; en plaine, ils n'auraient pu tenir contre nous, mais placés comme nous l'étions, ne pouvant les aborder que par un défilé qui ne permettait pas à plus de 4 à 5000 hommes de déployer, nous aurions été battus à plate couture. C'est alors que le maréchal, qui parlait parfaitement l'allemand, puisque son père était de Sarrelouis, tonnelier de son état, nous sortit par son énergie et sa présence d'esprit, du danger que nous courrions, nous, 30.000 Français, d'être détruits, quoique nos adversaires, les Tyroliens, ne fussent qu'au nombre de 10.000. Il entra en pourparlers avec eux, et pour cela s'avança seul à cheval jusqu'à un petit pont établi sur l'Inn, et là mettant le chapeau à la main, leur parla en ces termes : « Que me voulez-vous, braves gens, et pourquoi êtes-vous armés sans ma permission ? » Le maire principal de cette partie du pays fit quelques pas en avant et répondit : « Nous voulons que tu t'en ailles à l'instant même avec tes soldats, ou vois-tu... voilà deux mouchoirs ; l'un blanc, signifie pour nous la paix, l'autre noir, c'est le signe de la guerre à mort. » A ces paroles, et aussi en s'entendant tutoyer, le maréchal pâlit de colère, quoiqu'il sut qu'on en use de même avec l'Empereur d'Autriche, la maison de Habsbourg ayant accordé aux habitants du Tyrol ce privilège, lorsqu'ils devinrent sujets de l'empire.

J'étais placé de manière à ne rien perdre de cette conversation, si elle avait eu lieu en français, mais nous avions dans la musique notre fourrier, nommé Florincé, de Landau, qui nous la traduisait. Le maréchal donc, enfonceant son chapeau sur sa tête, reprit la parole et dit : « Braves Tyroliens, je vous connais, vous êtes des gens d'honneur, de bons soldats, vous en avez donné les preuves en maintes occasions. Oui, braves gens, je vous rends justice, mais vous avez à faire à une armée de héros, et si vous parveniez à détruire la poignée de braves que vous avez devant vous, Napoléon peut vous en envoyer tous les mois autant. Ceux qui sont présents ne sont pas si maladroits que vous pouvez vous l'imaginer ; ils ont un grand avantage sur votre adresse à la carabine dont vous vous servez à la perfection, car ils se battent de nuit comme en plein jour, et si le cas s'en présentait,

ce que je suis loin de désirer, dans votre intérêt, vous auriez la preuve trop fidèle des paroles que j'avance dans ce moment. » La colère qui animait le maréchal, sa voix forte et son air assuré, intimidèrent le maire, son interlocuteur, qui pâllissait en l'écouter ; reprenant alors la parole, il lui dit : « Croyez-moi, soyez prudent, vos familles, vos femmes, vos enfants sont à votre merci ; ne faites pas la désolation de tout un peuple de braves gens pour une vainre bravade, rentrez dans vos habitations, nous respecterons vos biens, votre religion, vos lois, et une sévère discipline sera observée pour faire respecter et préserver votre pays. » A ces mots le maire tira son mouchoir blanc, et aussitôt une fourmilière de paysans s'offrit à la vue, puis disparurent s'en retournant tranquillement dans leurs villages. L'histoire, ni aucun bulletin, n'a parlé de cet épisode de la campagne de 1805 ; sans doute s'il se fût agi de traiter avec un général ennemi, il en aurait été fait mention ; c'est pourquoi cela ne figurant nulle part, à ma connaissance, j'ai voulu relater dans ces Mémoires cette quasi victoire du maréchal Ney, bien préférable, je trouve à certains titres, à tant d'autres victoires qui en ont fait un des plus illustres lieutenants de Napoléon.

Le soir du jour où se passa l'épisode que je viens de raconter, arrivés à Mittenwald, (village où il ne se fait que des violons comme à Duthingen ; loin de là il ne se fait que des souliers), nous fûmes attaqués par ces pauvres Tyroliens, quoiqu'ils eussent dû être prévenus que les Français se battaient de nuit comme de jour ; ils laissèrent sur place environ 1500 des leurs, ces valeureux carabiniers, malheureux fanatiques qui se croyaient invincibles, et il ne fallut pour leur infliger ce revers qu'un détachement de 600 hommes de mon régiment le 69e, et encore en épargnèrent-ils bon nombre par pitié. Il faisait nuit, et pour se battre de nuit il ne suffit pas de n'être que brave et adroit, il faut de plus être déterminé et avoir l'habitude de se battre. Et je dois dire ici que si derrière la cible, dans les tirs, il y avait un chasseur de Vincennes, par exemple, les tireurs ne feraient peut-être jamais un coup de broche, ce qui revient à dire que l'adresse ne peut suffire à la guerre.

(A suivre).

J.-L. Sabon.

Naïveté. — Pierre vient d'acheter une vache de Jean, et comme il n'a pas de fonds pour la payer comptant, il signe un billet à ordre de trois mois.

— Alors, qui est-ce qui gardera ce papier ? demande le vendeur, aussi benet que novice dans ce genre de transactions.

— Parbleu, c'est moi, répond l'acheteur peu concréte : autrement, comment voudrez-vous que je je sache quand il me faudra payer.

THEATRE DU JORAT.

Derniers préparatifs. — Quelques jours seulement nous séparent encore de la première représentation de *La Terre et l'Eau*. Le beau temps et la hauteur de la température ont contribué à l'entrain des exécutants qui achèvent de mettre au point le spectacle du jubilé et s'apprètent à recevoir le Conseil fédéral « in corpore », les autorités et le monde des lettres et des arts.

La beauté des décors, le charme et la gaieté de la musique de Doret, le pittoresque coloré de la mise en scène composent, à l'œuvre de René Morax, un cadre digne du Théâtre du Jorat.

Pour la rédaction
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron

Vient de paraître !

Urbain Olivier

Ferdine ou la Pension Collet

Nouvelle Edition

Charles BONNARD, Editeur, Lausanne

Broché Fr. 3.50, Relié Fr. 5.—

Déjà paru : *Le Manoir du Vieux Clos*.

En vente chez l'Editeur et dans toutes les Librairies.